

CONSEIL GENERAL DU GARD



*DE NIMES A VALLERARGUES*

*Analyse paysagère pour la valorisation du site à partir de la Départementale 979*



*Novembre 2001*



*CAUE du GARD*

*11, place du 8 Mai - 30 000 NIMES*



Le CAUE remercie :

- les Maires des communes de Sainte-Anastasie, Blauzac, Sanilhac-et -Sagriès, Uzes, Montaren-et Saint-Médiars, Belvezet, la Bruguière et Vallérargues

- la Cellule d'Information Géographique et Economique du Con seil Général

- et Christophe Dumas

pour leur collaboration à ce document.



## PREAMBULE

Dans le cadre de la valorisation touristique du Gard, le Conseil Général a souhaité mener une réflexion sur le paysage de l'Uzège à partir de l'itinéraire routier départemental reliant Nîmes à Vallérargues (RD 979).

Cette analyse préopérationnelle se décline en trois phases et :

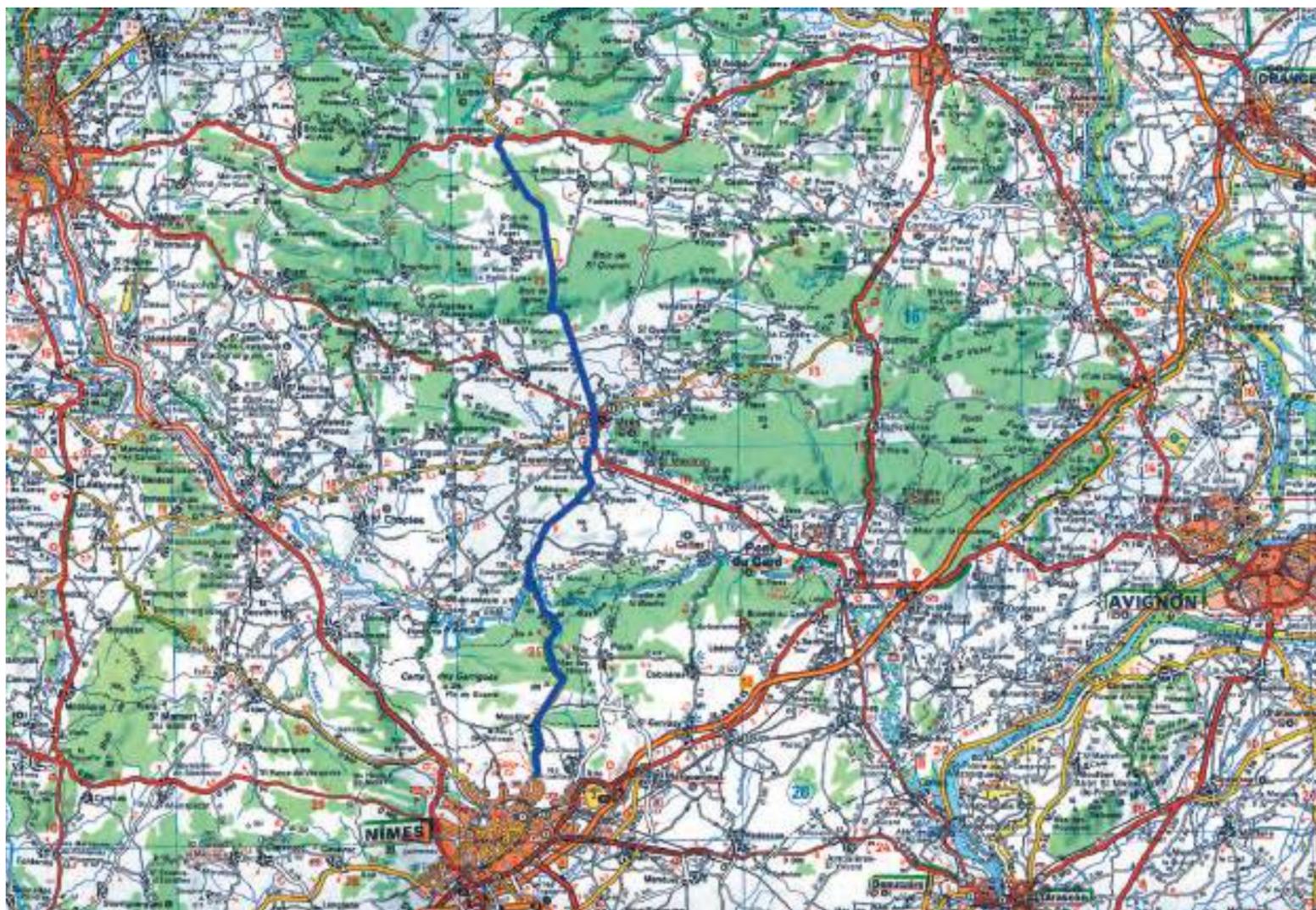
- identifie les caractéristiques et les éléments patrimoniaux du paysage que l'on peut découvrir,
- fait apparaître les potentialités et les carences du site,
- propose un programme d'actions de valorisation et d'invitation à une découverte plus approfondie des territoires auxquels la route donne accès.



## SOMMAIRE

Préambule	p. 1
1. Situation et présentation générale	p. 2
2. Les éléments constitutifs du paysage	
21. Le relief	p. 4
22. L'hydrographie	p. 6
23. Le couvert végétal	p. 8
24. Urbanisation et réseaux	p. 10
25. Les éléments du patrimoine	p. 11
26. Les éléments de protection	p. 14
3. Synthèse paysagère	
31. Les points forts de la découverte du site	p. 17
32. Les potentialités cachées	p. 20
33. Les nuisances	p. 23
4. Proposition d'actions	
41. Aménagements routiers	p. 27
42. Aménagements complémentaires	p. 28
43. Enfouissement des lignes EDF et France Télécom	p. 29
44. Harmonisation de la publicité	p. 30
45. Préservation, valorisation du patrimoine et du paysage	p. 31





## 1. SITUATION ET PRESENTATION GENERALE

Le tracé de la RD 979, à l'Est du Département, s'inscrit entre Nîmes et la D.6 qui relie Bagnols-sur-Cèze et Alès. 40 km de routes départementales permettent de découvrir ces paysages de garrigue et de cultures.

L'itinéraire suit une orientation générale Sud-Nord et traverse trois entités paysagères : les garrigues de Nîmes avec le massif des Gorges du Gardon, la plaine d'Uzès et le plateau de Lussan.

C'est le relief et les sols calcaires et alluvionnaires qui ont induit les systèmes actuels de desserte et d'organisation de l'agriculture, ainsi que les modes d'habitat.

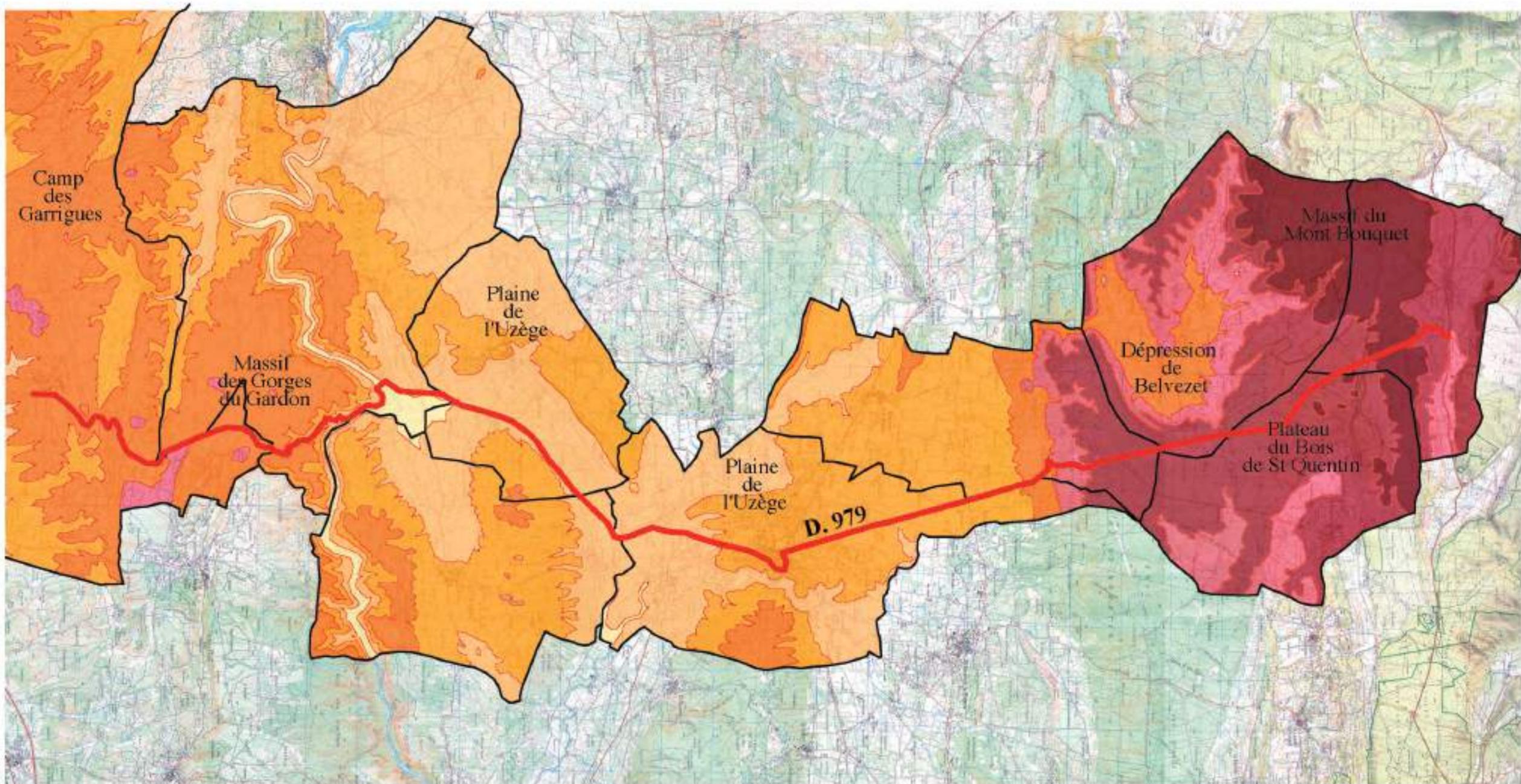
L'itinéraire emprunte le territoire de 9 communes : Nîmes, Sainte-Anastasie, Blauzac, Sanilhac-Sagriès, Uzès, Montaren-et-Saint-Médiers, Belvezet, la Bruguière et Vallérargues. Il traverse la ville d'Uzès mais ne dessert pas directement les autres villages et hameaux.

Le duché d'Uzès est un pôle historique, touristique et économique important qui a donné son nom à une petite région, l'Uzège au sein de laquelle les autres communes plus rurales ont évolué en villages paisibles, à l'écart de l'axe routier constitué par la D. 979.

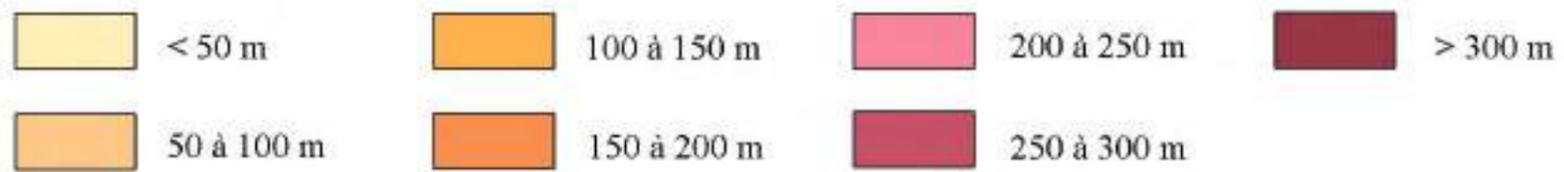


## 2. LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU PAYSAGE

# RELIEF



Altitudes



## 2.1. LE RELIEF

Le territoire emprunté par la Départementale 979 s'inscrit sur le socle d'un grand plateau calcaire de l'ère secondaire, dans l'entité paysagère des garrigues du Gard, entre la vallée du Rhône et les Cévennes.

De Nîmes à Vallérargues, il est défini par une plaine centrale, l'Uzège, cernée au Sud par le massif des Gorges du Gardon et au Nord par le plateau de Lussan.

Le massif des Gorges du Gardon, au Nord de Nîmes, s'élève à 210 m et présente la particularité d'être entaillé de gorges profondes (120 m) et sinueuses où s'écoule le Gardon.

La route se dessine en petits lacets au travers de ce massif.



La plaine de l'Uzège, depuis les hauteurs de Blauzac

La plaine de l'Uzège est une vaste étendue d'une altitude comprise entre 50 et 150 m, au sein de laquelle se dressent quelques petites collines, notamment à Blauzac (129 m), à Sanilhac (163 m) ou à l'Est d'Uzès (164 m).

L'itinéraire traverse cette entité en deux séquences (au Nord et au Sud d'Uzès) relativement linéaires.

Le vaste plateau de Lussan, plus au Nord, s'élève à 328 m mais présente des dépressions comme celle de la Brugière ou celle, plus marquée, plus caractéristique, de Belvezet, où les altitudes déclinent à 100 m.

Dans cette entité, le tracé, après quelques lacets, sur les flancs Sud du plateau, est extrêmement rectiligne.



La Dépression de Belvezet, depuis la petite Départementale 218

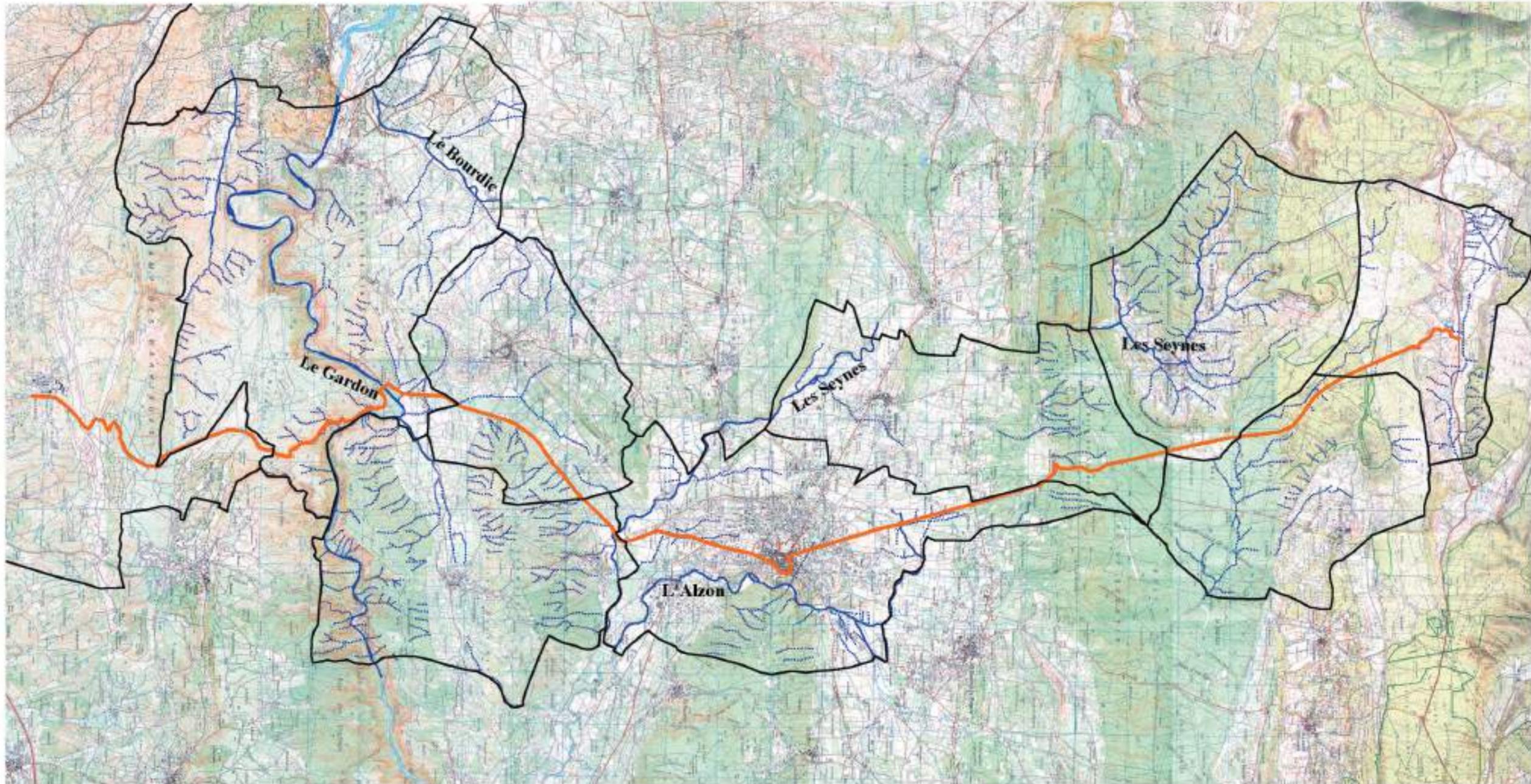


Le Massif des Gorges du Gardon depuis la petite Départementale 736, au Sud de Blauzac



Le versant Nord du plateau de la Brugière, depuis la D. 979, au Sud de Lussan

# HYDROGRAPHIE



-  Rivières principale : le Gardon
-  Ruisseaux permanents : Le Bourdic, les Seynes, l'Alzon
-  Ruisseaux temporaires
-  Itinéraire routier



## 2.2. HYDROGRAPHIE

Le socle calcaire qui retient mal les eaux, et le climat méditerranéen, chaud et sec, ont donné naissance à un réseau hydrographique typique des garrigues.

Celui-ci se compose :

- du Gardon, qui prend ses sources dans les Cévennes, traverse ce territoire d'Ouest en Est en formant des méandres sur une dizaine de km et rejoint le Rhône à Comps.

C'est un cours d'eau capricieux dont les crues peuvent être impressionnantes.

Son comportement hydrologique est d'autant plus variable qu'il est perturbé par des écoulements souterrains. Le canyon est en eau 8 mois par an . Le lit est complètement sec de Saint Chaptès jusqu'en aval du Pont Saint Nicolas, en période estivale.



Le Gardon dans ses gorges, depuis le Pont Saint Nicolas



Le Gardon, à la sortie des Gorges, au Sud de Russan

- de l'Alzon, petit affluent du Gardon, qui prend sa source à Masmolène et traverse le territoire à l'Est d'Uzès. Il est alimenté par la source d'Eure à Uzès.

- des Seynes, ruisseau en provenance du plateau de Belvezet qui traverse la plaine de l'Uzège avant de rejoindre l'Alzon. L'itinéraire enjambe le ruisseau au Sud d'Uzès.

- du Bourdic, petit affluent du Gardon, au Sud Ouest du territoire.

- de quelques réseaux de ruisseaux ordinairement privés d'eaux qui ont creusé des sillons ou petits talwegs sur les reliefs.



Les Seynes, au Sud d'Uzès



Les Seynes, vers Montaren

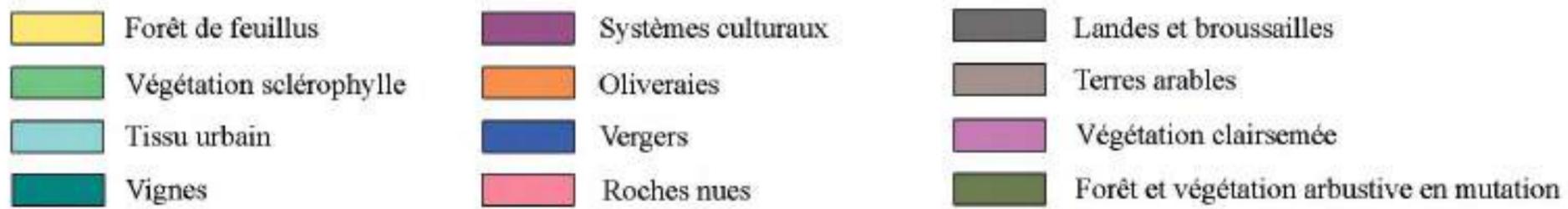
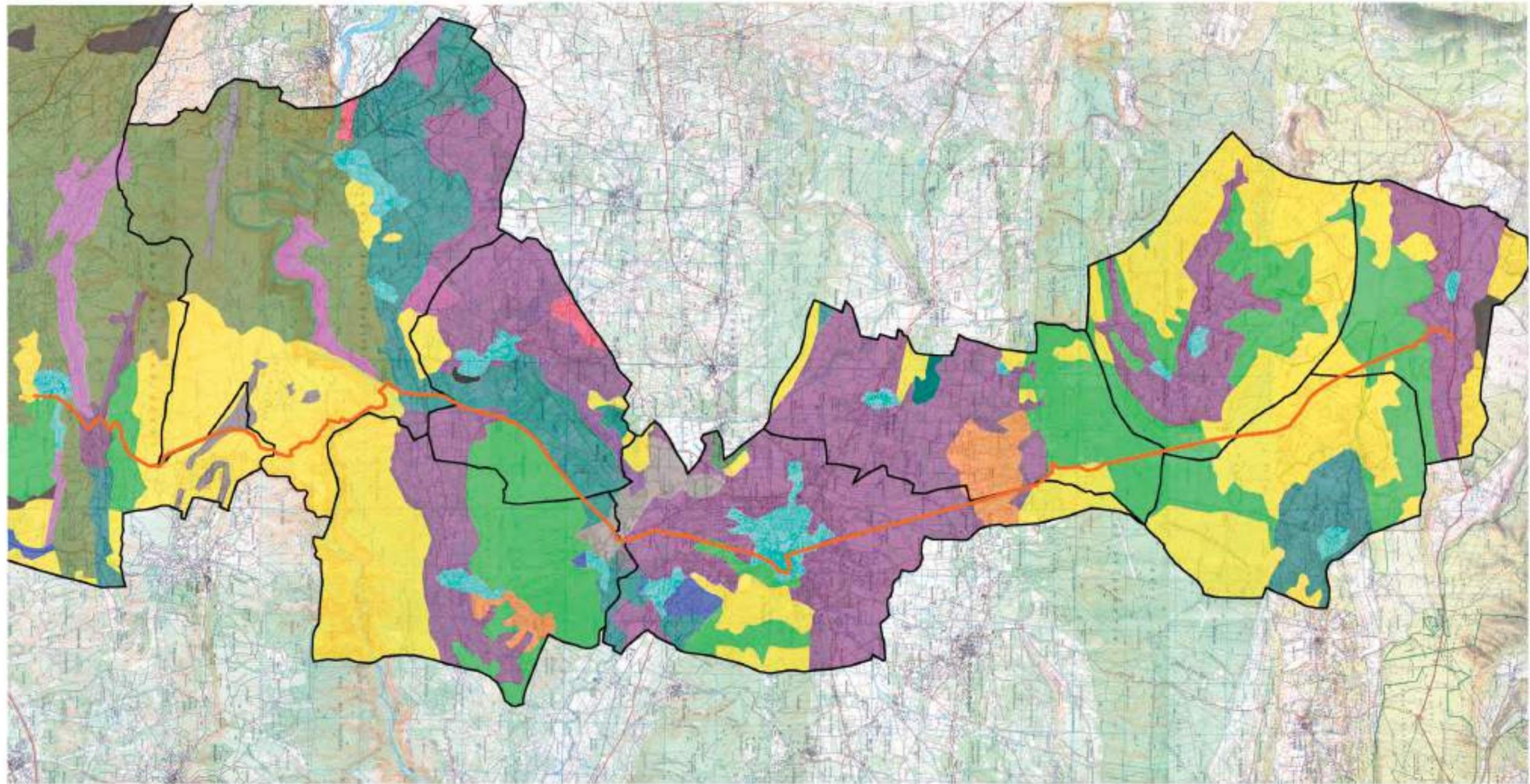


L'Alzon à Uzès



Ruisseau temporaire à Valléargues

# COUVERT VEGETAL





Vignobles dans la plaine de l'Uzège et collines de garrigue au loin



Alignements de platanes le long de la D. 979, au Nord d'Uzès



Garrigue dans le bois d'en Bas (la Bruguière)



Jeune forêt de cèdres dans le bois communal de la Bruguière



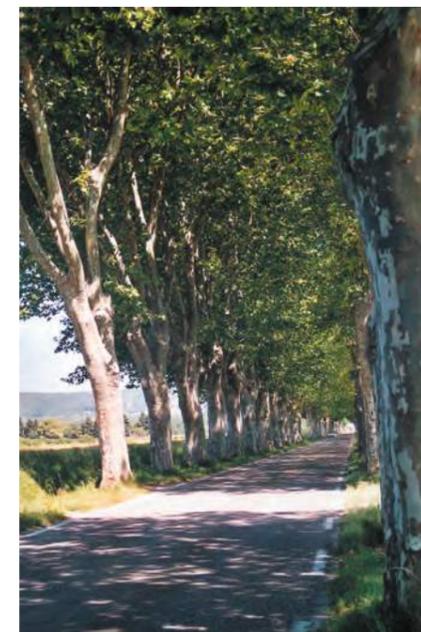
Petite ripisylve le long du ruisseau des Seynes



Jeunes pins vers l'aérodrome d'Uzès



Garrigue sur le plateau de Lussan



Alignement de platanes le long de la D. 979

## 2.3. LE COUVERT VEGETAL

Le territoire emprunté par la D. 979, révèle à travers sa végétation, son appartenance aux régions méditerranéennes.

Les essences rencontrées dans le paysage sont le reflet des conditions naturelles (grand plateau calcaire de l'ère secondaire, sols parfois rares, climat méditerranéen avec de longues périodes de sécheresse) et des activités humaines.

Le massif des Gorges du Gardon, le vaste plateau de Lussan et les petites collines de la plaine d'Uzès sont recouverts de garrigue, végétation xérophile dégradée où domine le chêne vert, parfois, accompagné de chêne pubescent.

Pins d'Alep et pins pignon s'y développent localement. La strate arbustive se compose de genévrier, buis, laurier tin, chêne kermès, térébinthe, alaterne, etc ...

Des cèdres ont été replantés sur le plateau de Lussan, dans le bois communal de la Bruguière.

L'agriculture occupe les terres alluvionnaires, dans la plaine d'Uzès, ainsi que dans les dépressions de Belvezet, de la Bruguière et de Vallérargues.

Elle crée des paysages plus domestiqués au pied des reliefs. Quoique principalement orientée vers le vignoble (50 à 70 %), elle reste encore assez diversifiée.

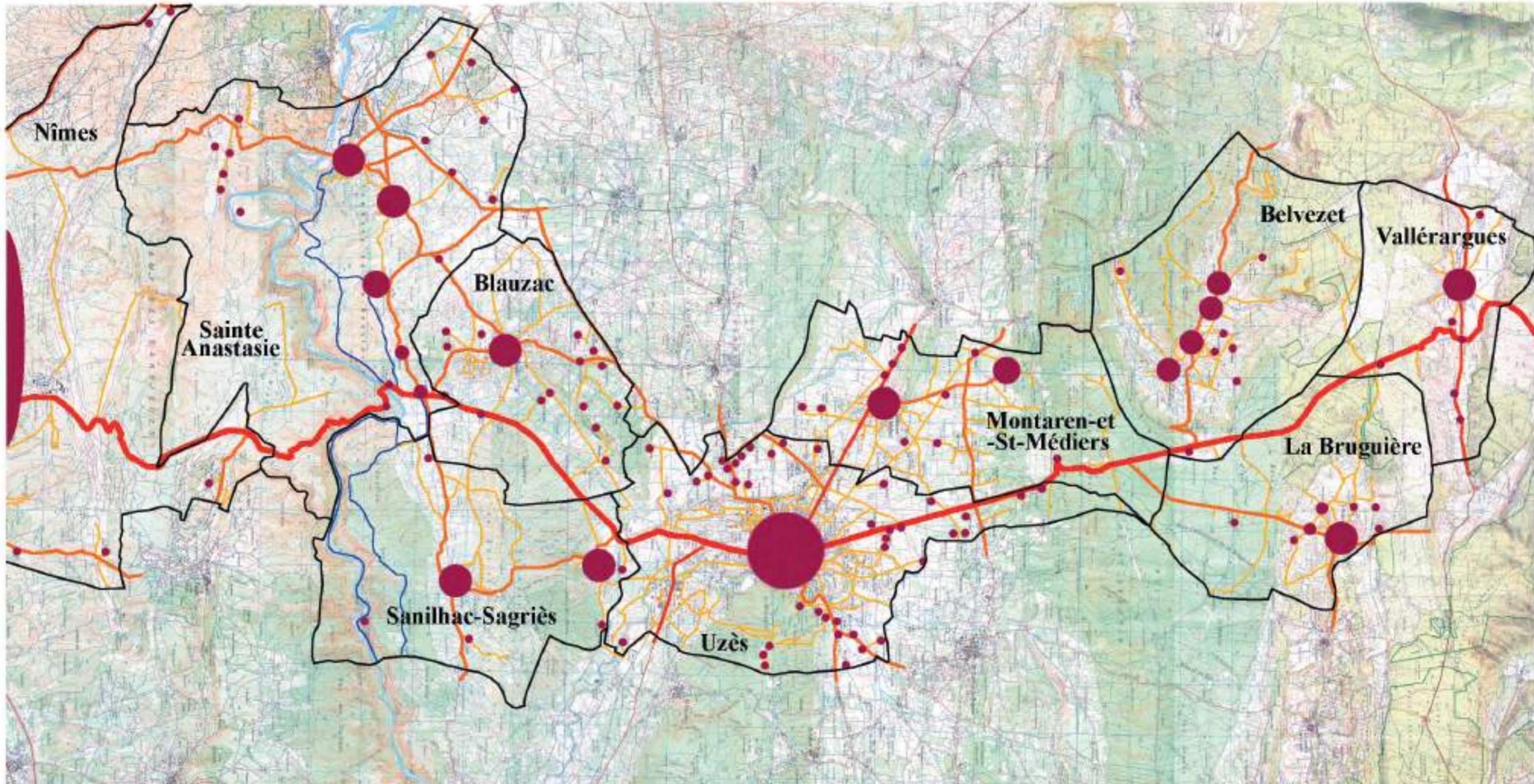
Les autres cultures sont les arbres fruitiers, les céréales (avoine, blé, orge), les cultures maraîchères (melon, asperge) et l'olivier.

Quelques plantations de chênes truffiers apparaissent localement, à Montaren-et-Saint-Médières notamment.

A cela s'ajoutent les ripisylves des cours d'eau où se développent ponctuellement de beaux spécimens de frênes, peupliers, saules, ormes, platanes.

Enfin l'itinéraire est jalonné de quelques alignements de platanes, au Nord et au Sud d'Uzès.

# URBANISATION ET RESEAUX



## 2.4. URBANISATION ET RESEAUX

L'homme s'est ici établi depuis très longtemps sur la quasi-totalité du territoire. Il a bâti le Duché d'Uzès mais aussi de nombreux villages, hameaux, fermes, mas, moulins, capitelles ..., construit des routes, chemins, ponts, monté des murets, domestiqué l'eau et exploité le sol.

Les plaines agricoles apparaissent comme les lieux d'implantation privilégiés de l'urbanisation.



Uzès



Russan

Apparaît également une densité de mas isolés plus importante pour les territoires proches d'Uzès, pôle d'activités important.

Le massif des Gorges du Gardon, site classé et en partie propriété de l'Armée, ou les hauteurs du plateau de Lussan, au sol aride, correspondent aux secteurs les moins urbanisés.

Il s'agit globalement d'un territoire de garrigue et de cultures, marqué par l'influence d'Uzès.

- Uzès, cité gallo-romaine prospère, bâtie au bord de la source de l'Eure, fut le siège d'un Evêché au Ve siècle. Successivement baronnie puis comté, elle fut érigée en duché au XVIe siècle et vécut les guerres de religions. La ville devint une sous-préfecture au XVIIIe mais perdit ce statut en 1926. C'est aujourd'hui un pôle économique touristique et culturel de près de 7000 habitants.

L'agglomération s'est considérablement étendue le long des axes routiers autour du centre historique.

Outre cette cité, dont l'itinéraire emprunte le centre de l'agglomération, les autres villages se situent à l'écart de la Départementale 979 et présentent des modes d'urbanisation différents.

- Sainte Anastasie est une commune de 1000 habitants, éclatée en 5 hameaux, desservis par la petite départementale 18, au pied du massif des Gorges du Gardon.

- Blauzac compte 650 habitants. Dressé sur une petite colline de garrigue, le village a gardé sa structure d'ensemble médiévale.

- Sanilhac, composée de deux petits villages, possède 700 habitants. Les deux entités se sont implantées dans la plaine, au Nord Est du massif des Gorges du Gardon.



Blauzac



Sagriès

- Montaren-et-Saint-Médiers, commune de 1100 habitants, se situe au coeur de la plaine. Montaren est un village pittoresque, bâti autour de son château. Le hameau de Saint-Médiers est adossé au plateau de Lussan.

- Belvezet, 150 habitants, compte 4 hameaux qui se singularisent par leur implantation au creux d'une petite dépression, au sein du plateau de Lussan.

- La Bruguière est un bourg très rural, au Nord Est de l'itinéraire. Sa population est de 190 habitants.



Montaren



La Bruguière

- Enfin, Vallérargues, au Nord du territoire est encore un bourg rural, au bord de la D6.

Entre ces villages et hameaux, des petits groupes d'habitation, des fermes, des mas, des moulins, ponctuent le paysage et soulignent bien la ruralité de ce territoire.

Le réseau routier principal, représenté par la D. 979, traverse le territoire du Nord au Sud, en empruntant reliefs et plaine.

Le réseau secondaire relie l'ensemble des communes à l'itinéraire et dessert de nombreux chemins et sentiers.



Hameaux du Monteillet et du Puget  
Commune de Belvezet



Vallérargues



Belvezet - Mas Robert



## 2.5. LES ELEMENTS DU PATRIMOINE

La morphologie du territoire, son climat et son histoire ont légué un patrimoine riche et varié.

Sans en rendre compte de manière exhaustive, évoquer ce qui nous a été transmis par le service de la Culture du Conseil Général permet déjà de révéler la richesse et la diversité du patrimoine existant.

A Uzès, l'héritage le plus marquant est représenté par la cathédrale et sa tour fenestrelle, joyau de l'art roman; le duché, masse féodale dominée par la Tour Bermonde, donjon rectangulaire du XI<sup>e</sup> siècle; la Tour de l'Evêque (époque carolingienne), la Tour du Roi (XIV<sup>e</sup> siècle), l'Hôtel de Ville (XVIII<sup>e</sup> siècle),



Le Pont et le Prieuré Saint Nicolas



Place aux Herbes. Fontaines et arcades - Uzès



Jardin médiéval - Uzès



Eglise de Belvezet



Mas de Mayac - Uzès



Château de Plantery - Uzès

l'ancien évêché (XVIII<sup>e</sup>), de nombreux hôtels particuliers (XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup>); les maisons à arcades de la place aux herbes; la crypte, taillée dans le roc, antérieure au XI<sup>e</sup> ou encore la trame moyenâgeuse des quartiers du Portalet et Saint-Etienne.

Sur le reste du territoire, le patrimoine, tout aussi diversifié, est davantage marqué par sa ruralité.

Les grottes (Sainte Anastasie, Belvezet) et les menhirs (Belvezet) témoignent de l'occupation du site dès la préhistoire.

L'oppidum du Castel Vieil ou l'aqueduc au départ de la fontaine d'Eure illustrent l'occupation romaine.

Blauzac, Montaren, La Bruguière, Sanilhac ont gardé en partie leur structure d'ensemble médiéval.

Les édifices religieux (églises, temples) subirent de nombreuses démolitions et reconstructions, suite aux guerres de religions.

Le Pont Saint Nicolas, magnifique ouvrage, et la chapelle romane à l'entrée des Gorges du Gardon, furent édifiés au XIII<sup>e</sup> siècle. Le prieuré et son cloître furent reconstruits au XVII<sup>e</sup> siècle.

Les hameaux et leurs constructions bâties en pierres locales, les châteaux, de nombreux mas et domaines, les moulins, les fours à pain, les fontaines et les puits contribuent aussi fortement à l'identité du site.

Sagriès, Aubarne, Saint-Médiers, Belvezet sont des entités pittoresques. Quelques mas comme ceux de Mayac, de Malaigue, Robert, ... marquent le paysage par leurs valeurs historique et architecturale.

Les anciennes bergeries, les abris et les enclos (dans les campagnes de Sainte Anastasie, La Bruguière, Vallérargues, Nîmes) rappellent l'ancienne vocation pastorale du site.

Enfin de nombreuses capitelles sont recensées sur ce territoire (Blauzac, Montaren, Belvezet). Leurs formes coniques sont typiques de l'Uzège.

Les routes et chemins offrent des paysages pittoresques. Ils permettent de découvrir cette richesse patrimoniale bâtie mais aussi des éléments naturels remarquables : les Gorges du Gardon, la dépression de Belvezet, le plateau de Lussan, la ripisylve des Seynes ...



Chapelle Saint Génies - Uzès



Capitelle - Blauzac



Donjon du château au «Mas de l'ancienne église» - Belvezet



La Tour du Duché - Uzès

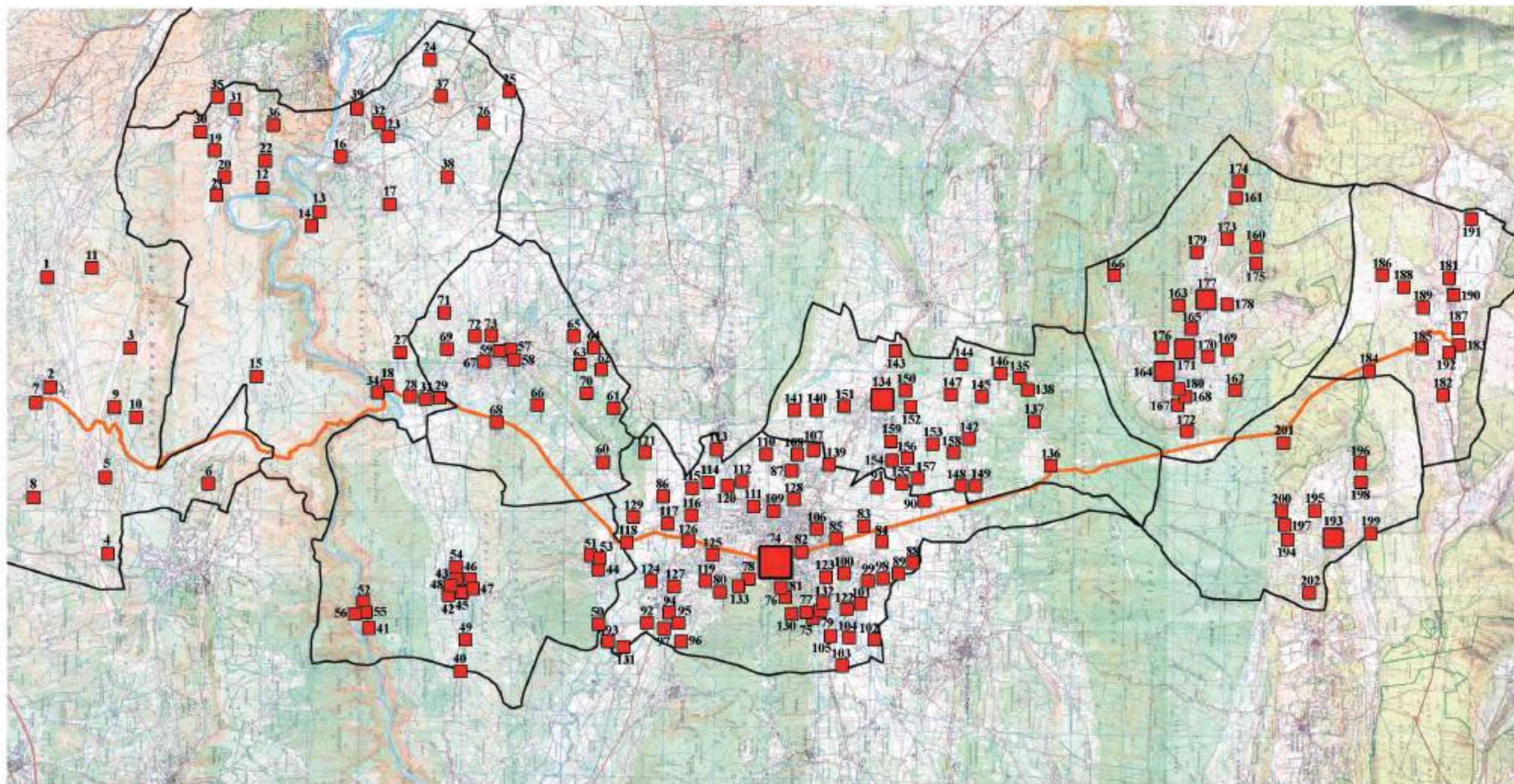


Ruelle - Belvezet



Temple - Sanilhac

# LES ELEMENTS DU PATRIMOINE



# LES ELEMENTS DU PATRIMOINE

## NIMES

- 1 Tour de Tholozan
- 2 Caserne
- 3 Grand Mas de Seyne
- 4 Mas de Front Froide
- 5 Mas de Maillan
- 6 Mas de Cabanes
- 7 Mas de Massillan
- 8 Pont de la Font Aubarne
- 9 Abris
- 10 Abris
- 11 Enclos

## SAINTE ANASTASIE

- 12 Grotte de Sambuc
- ★ 13 Grotte Latrone
- ★ 14 Oppidum de Castel Viel
- 15 Château Saint Nicolas
- 16 Eglise de Russan
- 17 Eglise d'Aubarne
- ★ 18 Prieuré Saint Nicolas
- 19 Mas de Gasc
- 20 Mas de Rastel
- 21 Mas des Charlots
- 22 Mas de Larnac
- 23 Le Grand Jardin
- 24 Domaine de Gournier
- 25 Mas d'Arnet
- 26 Mas de Caze
- 27 Domaine de Campagnac
- 28 Mas
- 29 Mas
- 30 Pont
- 31 Pontel
- 32 Pont
- 33 Pont
- 34 Pont Saint Nicolas
- 35 Bergerie Almarie
- 36 Bergeries
- 37 Bergerie
- 38 Moulin à eau

## SANILHAC-SAGRIES

- 40 Pierre de Bamboche
- 41 Chapelle Saint Védène
- 42 Ancienne église
- 43 Eglise
- 44 Eglise
- 45 Temple
- 46 Château de Sanilhac
- 47 La Tourasse
- 48 Mairie
- 49 La Clastre
- 50 Mas de la Garonne
- 51 Mas
- 52 Bergerie
- 53 Lavoir
- 54 Lavoir
- 55 Moulin à eau
- 56 Moulin à eau

## BLAUZAC

- 57 Château de Blauzac
- 58 Eglise
- 59 Temple
- 60 Domaine de Malaïgue
- 61 Mas de la Librotte
- 62 Mas Fontanille
- 63 Mas d'Aillargues
- 64 Mas de l'Usclade
- 65 Mas de Bouchet
- 66 Mas des Alhuguens
- 67 Domaine des Malarèdes
- 68 Magnanerie
- 69 Mas Villeneuve
- 70 Capitelles
- 71 Capitelle
- 72 Moulin à vent
- 73 Moulin à vent

## UZES

- ★ 74 Patrimoine historique d'Uzès
- 75 Source d'Eure
- 76 Aqueduc
- 77 Château de Plantery
- 78 Château de Gisfort
- 79 Château des Fouzes
- 80 Château Bérard
- 81 Tour Sarrasine
- 82 Carmel
- 83 Mas Vieux
- 84 Mas de Mayac
- 85 Mas des Briques
- 86 Grand Mas
- 87 Mas des Tailles
- 88 Mas de la Rivière
- 89 Mas d'Avédon
- 90 Mas de la Tour
- 91 Mas de Marsault
- 92 Mas de Saint Eugène
- 93 Mas de la Place
- 94 Mas des Tourelles
- 95 Mas des Violettes
- 96 Mas de Rey
- 97 Mas du Lac
- 98 Mas des Cyprès
- 99 Mas Plantier
- 100 Mas d'Abauzit
- 101 Mas des Américains
- 102 Mas des Fouzes
- 103 Mas Laurent
- 104 Mas de Saint Félix
- 105 Mas de la Forge
- 106 Mas d'Azur
- 107 Mas d'Artifon
- 108 Mas de Mèze
- 109 Mas de Rouquette
- 110 Mas des Poiriers
- 111 Mas Gaillard
- 112 Mas Galine
- 113 Mas Montoya
- 114 Mas de Jonquerolles
- 115 Mas Théophile
- 116 Mas Cromona
- 117 Mas de Bellevue
- 118 Mas des Seynes
- 119 Domaine de Barjeton

- 120 Domaine de Font Froide
- 121 Domaine de Castille
- 122 Domaine de Fontainebleau
- 123 Domaine de Grézac
- 124 Domaine de Malaric
- 125 Domaine du Champs de Mars
- 126 Mas de Justice
- 127 Réglisserie
- 128 Gare
- 129 Pont dit "Pont Roman"
- 130 Moulin
- 131 Moulin du Vernis
- 132 Moulin du Pont
- 133 Moulin de Carrière

## MONTAREN-ET-ST-MEDIERS

- ★ 134 Château de Montaren, église, temple
- 135 Tour de St Médiars
- 136 Domaine de Larnac
- 137 Mas de Vaugrand
- 138 Mas Boston
- 139 Mas Vert
- 140 Domaine du Fos
- 141 Domaine de Firminargues
- 142 Mas de Cambarlaud
- 143 Gare
- 144 Abris
- 145 Capitelles
- 146 Lavoir
- 147 Mazet
- 148 Mazet
- 149 Moulin à vent
- 150 Moulin
- 151 Moulin de Langeac
- 152 Passage couvert
- 153 Mas Cruzet
- 154 Mas du Petit Marsault
- 155 Mas du Langoustier
- 156 Mas des Treize Noyers
- 157 Mas Thoumé
- 158 Mas Varangle
- 159 Mas Fromentin

## BELVEZET

- 160 Menhir
- 161 Grotte del Jas
- 162 Grotte des Grèzes
- 163 Château
- 164 Eglise, lavoir, four à pain
- 165 Eglise Saint André
- 166 Mas d'Aigues-Vives
- 167 Mas Stengel
- 168 Mas Frost
- 169 Mas Robert
- 170 Mas Martin, pigeonnier
- 171 Mas d'Henriette, lavoir, moulin
- 172 Four à chaux de Camp Roux
- 173 Bergerie de la Font des Ladres
- 174 Bergerie des Molières
- 175 Bergerie
- 176 Capitelle
- 177 Four à pain, puits
- 178 Lavoir Le Puget
- 179 Moulin
- 180 Source bâtie

## VALLERARGUES

- 181 Temple
- 182 Mas Cabane
- 183 Mas de Coulogue
- 184 Gare de Vallérargues
- 185 Pont de Caboual
- 186 Pont de la voie ferrée
- 187 Pont
- 188 Enclos
- 189 Fontaine
- 190 Lavoir
- 191 Moulin de Saussimes
- 192 Tombe

## LA BRUGUIERE

- 193 Eglise, mairie, lavoir
- 194 Mas Pascal
- 195 Mas Mathon
- 196 Pont ferré
- 197 Pont routier
- 198 Bergerie
- 199 Bergerie
- 200 Bergerie
- 201 Enclos
- 202 Lavoir



## 2.6-. LES ELEMENTS DE PROTECTION

Les éléments de protection disposés au bord de la route apparaissent sous différentes formes :

- des parapets récents édifiés en pierre apparente,
- des parapets plus anciens, en pierre également, d'une hauteur inférieure,
- des parapets béton,
- des plots béton,
- des poteaux plastiques,
- des glissières bois,
- et plus rarement des glissières métalliques.



Anciens parapets, couronnement récent



Nouveaux parapets avec ou sans couronnement



Disparité de hauteurs



Disparité de hauteurs



Ancien parapet



Disparités de matériaux et de hauteurs

Il convient de souligner que la pierre apparente s'harmonise avec ces paysages calcaires où la roche affleure souvent et marque l'ambiance du site.

Les parapets récents sont en pierre et d'une certaine qualité de confection. Ils enrichissent ainsi les bords de route.

Cependant, certains éléments sont dotés d'un couronnement, d'autres pas et créent une légère disparité lorsque ces deux traitements se succèdent.

Les véritables nuisances sont générées par :

- les vieux parapets en mauvais état,
- les plots béton, dont certains sont également abîmés,
- les poteaux plastiques,
- les glissières,
- et surtout la juxtaposition d'éléments différents (nature, forme, matériaux) qui créent une disparité.



Parapets en état de ruine



Disparité de plots



Anciens parapets à 30 cm de la chaussée



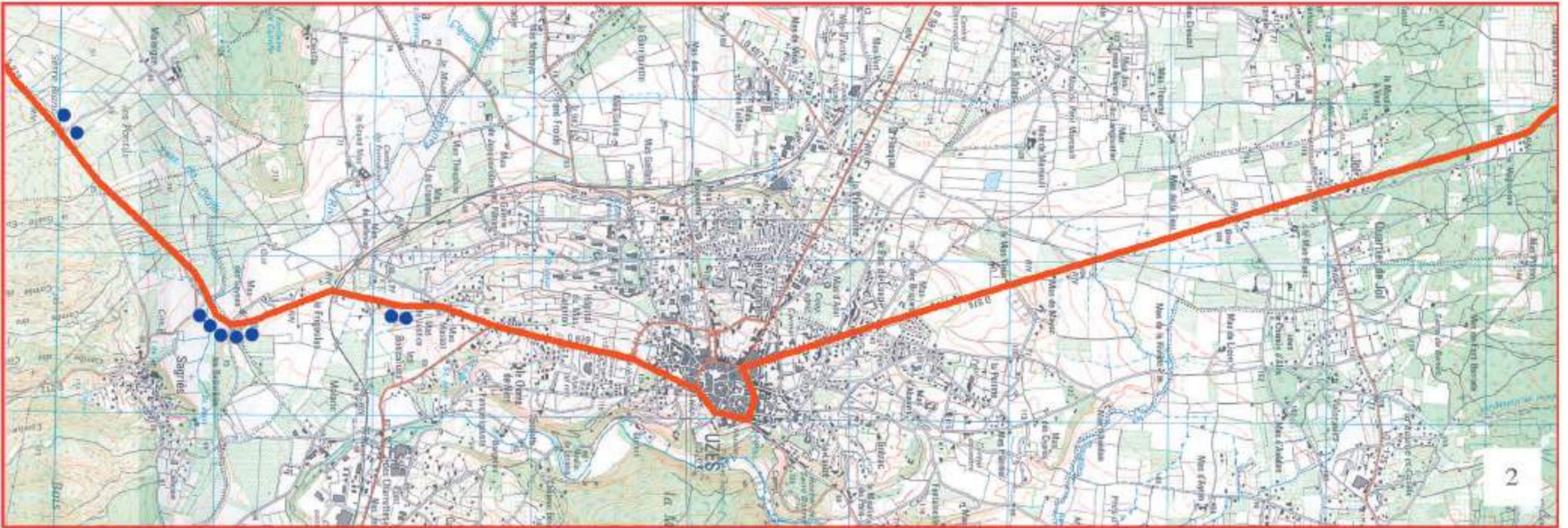
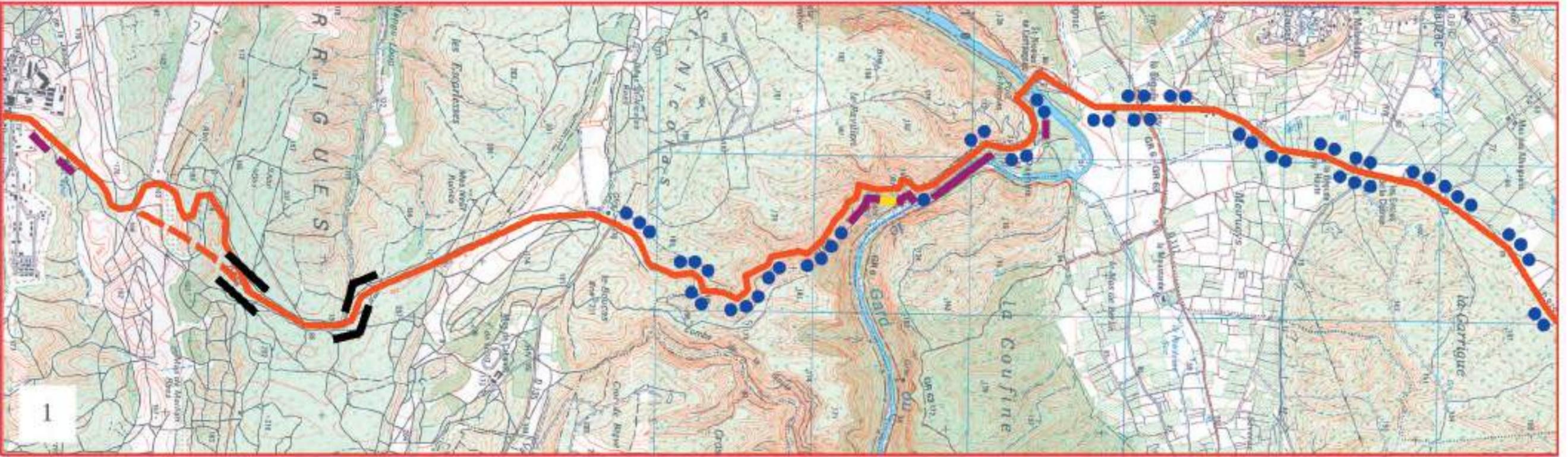
Ouvrage sur talweg



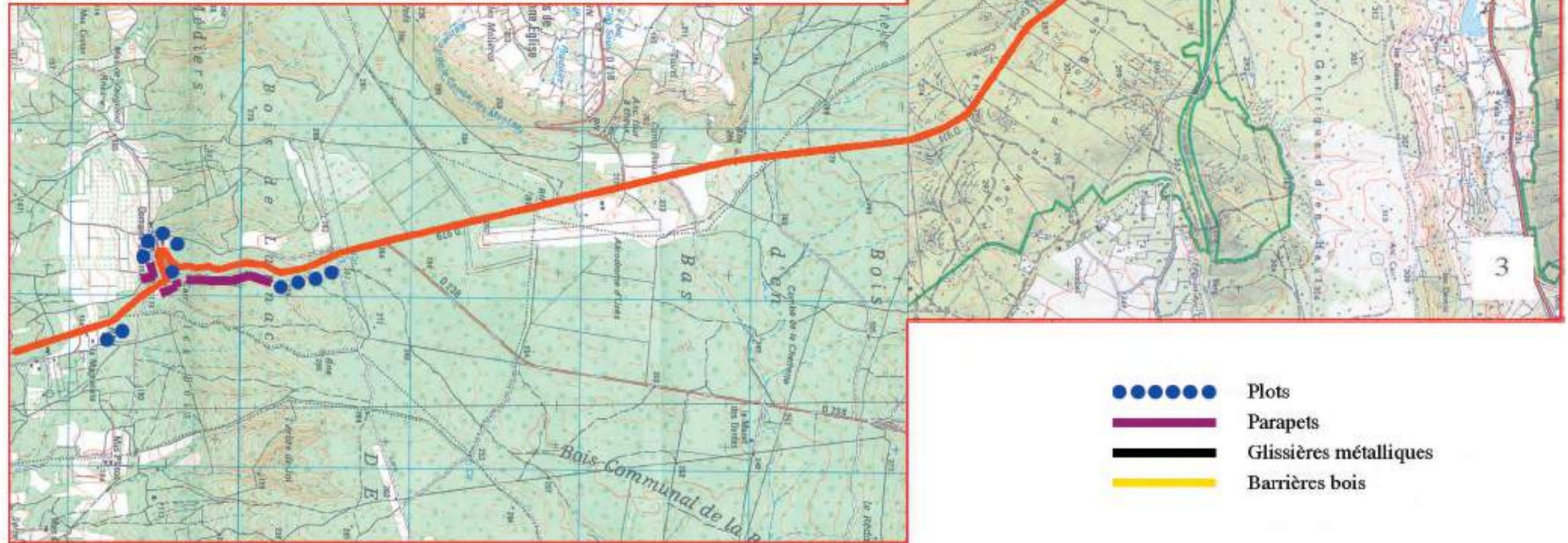
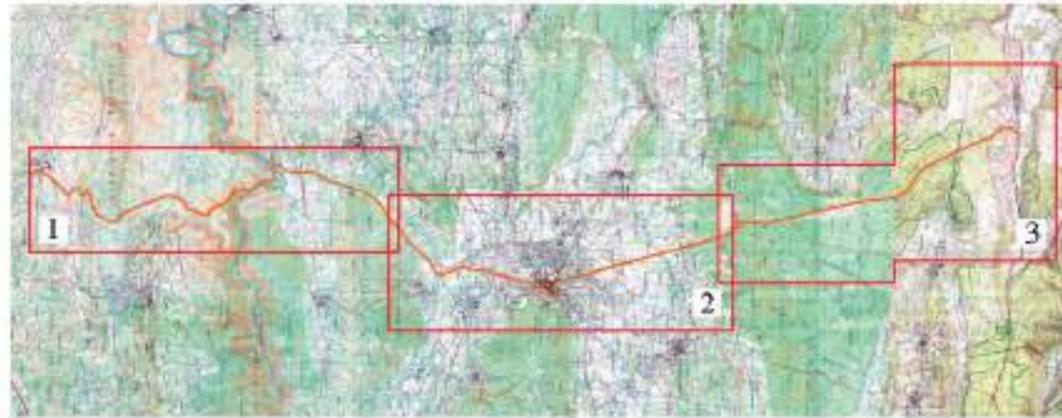
Plots



Glissière métallique



# LES ELEMENTS DE PROTECTION





### 3. SYNTHÈSE PAYSAGÈRE



### 3.1. LES POINTS FORTS DE LA DECOUVERTE DU SITE

L'itinéraire étudié entre Nîmes et Vallérargues, traverse le territoire de 9 communes du Sud au Nord. Le long de la Départementale 979, axe majeur de découverte du site, trois unités paysagères s'offrent aux visiteurs et animent le parcours.

Le massif des Gorges du Gardon est la première entité au Nord de Nîmes. Après une courte séquence au paysage relativement ouvert de garrigue basse où sont disséminées quelques prairies, un paysage très fermé par le relief et la végétation caractérise la traversée du massif. La route est là sinueuse et surplombe les gorges du Gardon sur quelques kilomètres .



Vaste panorama sur Uzès et la plaine (secteur Nord)



Blauzac et la plaine de l'Uzège

La plaine de l'Uzège, du Prieuré Saint Nicolas au plateau de la Bruguière, est une grande entité composée d'un paysage agricole, plus ou moins ouvert, animé par des petites collines de garrigue.

Au coeur de cette plaine, l'itinéraire est assez linéaire et longe la vieille ville d'Uzès.

Le plateau de la Bruguière ou celui de Lussan est un vaste ensemble recouvert de garrigue et de jeunes cédraies qui ferment plus ou moins le paysage. La linéarité du tracé de la D.979 est ici très forte.

Enfin, la plaine de Vallérargues, petite dépression étirée au sein du plateau offre un paysage cultivé, encaissé, intimiste.

Ces séquences sont animées par de nombreux éléments : les gorges du Gardon, l'historique Pont Saint Nicolas et son Prieuré, la perception de Blauzac sur la colline, les cultures, les monuments d'Uzès, les hameaux de Belvezet et de nombreux mas et châteaux.

Des cônes de vision intéressants se succèdent au long de l'itinéraire et lui confèrent toute sa valeur paysagère. Il s'ouvrent sur des petits paysages ou des grands ensembles, au sein desquels règne une certaine harmonie, et deviennent sur les hauteurs de vastes panoramas, notamment sur l'Uzège ou la dépression de Belvezet.

Uzès, riche cité traversée par l'itinéraire, invite à une découverte plus approfondie de son patrimoine et de son histoire.

La route permet aussi de s'échapper des sentiers battus et donne accès aux villages et hameaux, à des petites collines ou plaines et à d'autres ambiances.



Les gorges du Gardon



Ambiance végétale sous les alignements de platanes



Vue sur Uzès (secteur Sud)



Paysage fermé dans la garrigue du Bois d'en Bas

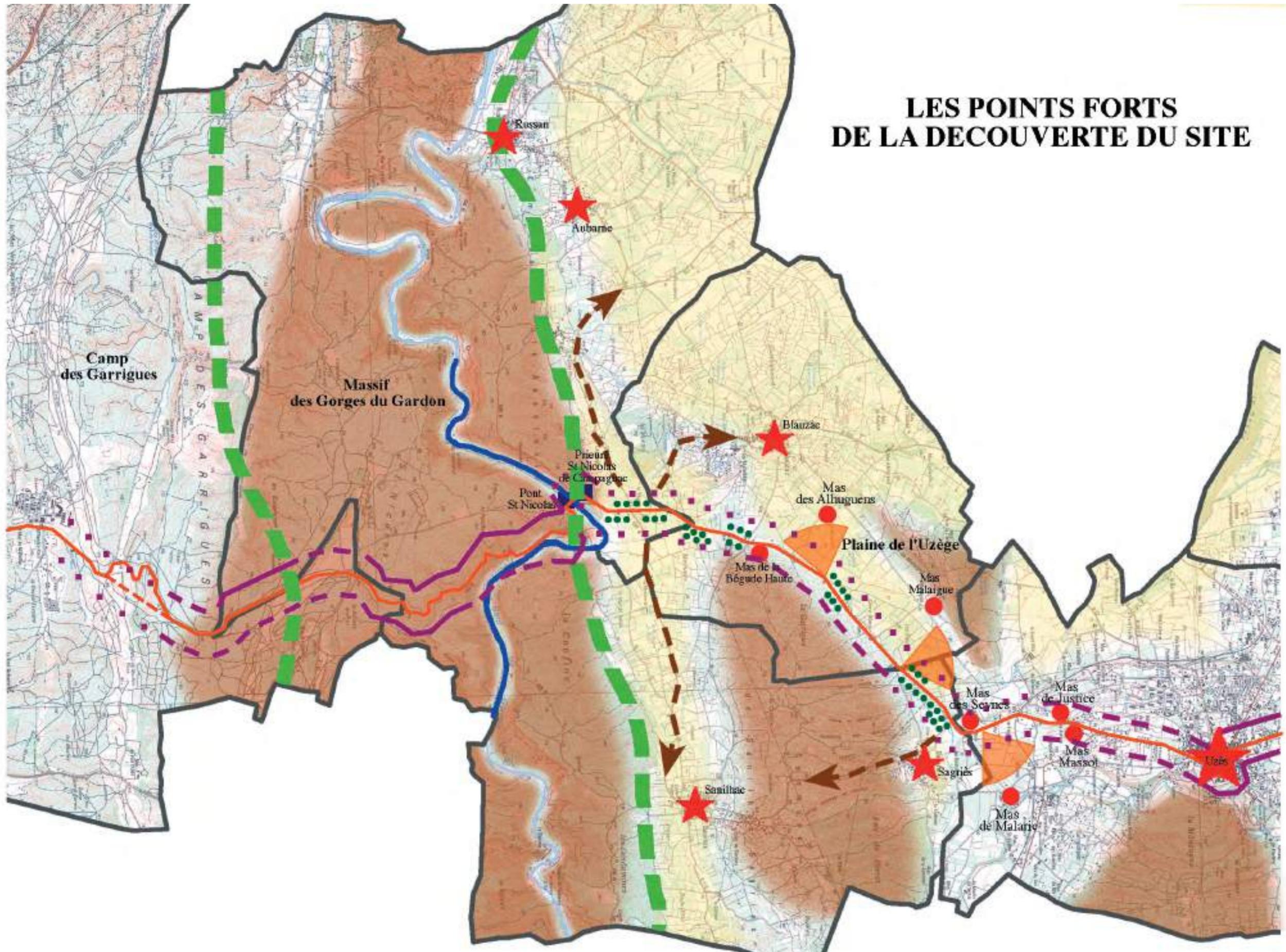


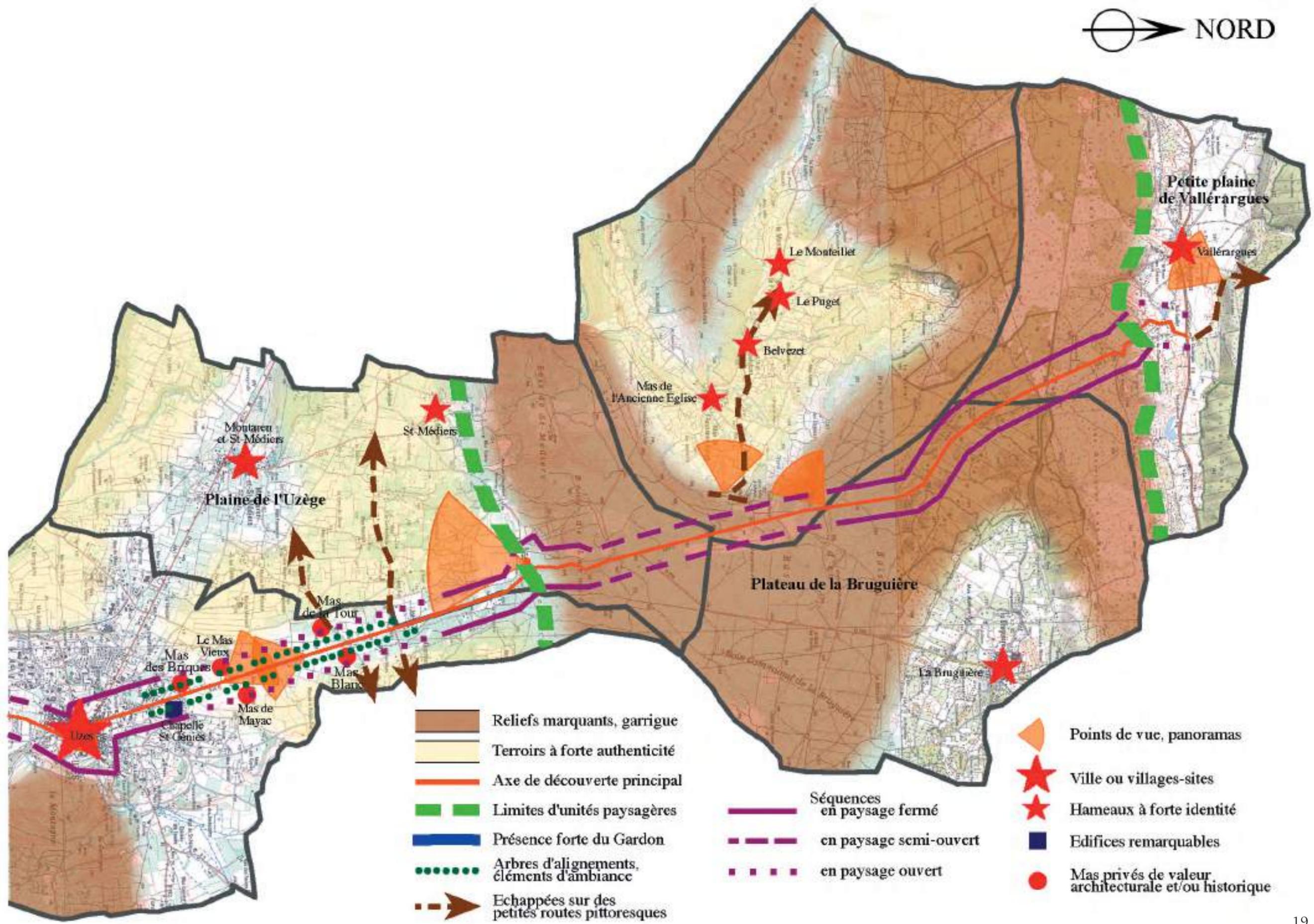
Le Pont Saint Nicolas, ouvrage médiéval



Mas Vieux. Uzès

## LES POINTS FORTS DE LA DECOUVERTE DU SITE





- |  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  | Reliefs marquants, garrigue                   |  | Points de vue, panoramas                             |
|  | Terroirs à forte authenticité                 |  | Ville ou villages-sites                              |
|  | Axe de découverte principal                   |  | Hameaux à forte identité                             |
|  | Limites d'unités paysagères                   |  | Edifices remarquables                                |
|  | Présence forte du Gardon                      |  | Mas privés de valeur architecturale et/ou historique |
|  | Arbres d'alignements, éléments d'ambiance     |  | Séquences en paysage fermé                           |
|  | Echappées sur des petites routes pittoresques |  | en paysage semi-ouvert                               |
|  |   |  | en paysage ouvert                                    |



### 3.2. LES POTENTIALITES CACHEES

Si la route offre des paysages remarquables, certaines richesses du territoire ne sont pas toujours mises en valeur.

Ainsi de magnifiques panoramas tels celui sur l'Uzège ne se perçoivent que furtivement depuis les lacets du versant Sud du plateau de la Brugière.

Aucun aménagement ne permet de s'arrêter en ce point dont la vue est particulièrement remarquable.

Il en est de même pour le panorama perçu depuis la D 218 qui mène à Belvezet.



Panorama sur l'Uzège, depuis la montée sur le plateau



Panorama sur la dépression de Belvezet, depuis les hauteurs de la petite D.218.



L'entrée Sud d'Uzès, bordée de murs de pierres, en ruine...



Autre séquence de l'entrée Sud d'Uzès : affichage, enseignes, conteneurs...

Les deux entrées de ville d'Uzès sont banalisées par l'affichage, les enseignes et l'absence d'aménagements urbains, dont l'ensemble génère un paysage en inadéquation avec le prestige de la ville.

Des murs anciens retenant des talus, tombent en ruine alors qu'il s'agit d'éléments identitaires du site qu'il conviendrait de préserver.

De beaux alignements de platanes longent quelques délaissés de l'ancienne route dont l'enrobé a été maintenu. Il s'agit d'un patrimoine végétal dont le potentiel paysager n'est pas exploité.

L'itinéraire permet de découvrir trois entités paysagères fortes et bien distinctes : le massif du Gardon, la plaine de l'Uzège et le plateau de Lussan.

Les passages d'une unité à l'autre ne sont pas soulignés, par notamment quelques informations qui en permettraient une meilleure connaissance et une meilleure découverte.

Les richesses patrimoniales, à l'intérieur des villages et hameaux ne se trouvent pas directement au bord de la Départementale. Elles sont en outre peu signalées depuis cette dernière.

Si de nombreux travaux de réhabilitation du patrimoine bâti ont été engagés ces dernières années, les espaces publics (rues, ruelles, places, ...) ne sont pas toujours mis en valeur et ne soulignent que partiellement le patrimoine historique.



Délaissé arboré, vers Sagriès



Autre délaissé arboré, vers Blauzac



Abords de l'Eglise à Blauzac



Le château de Blauzac et ses abords

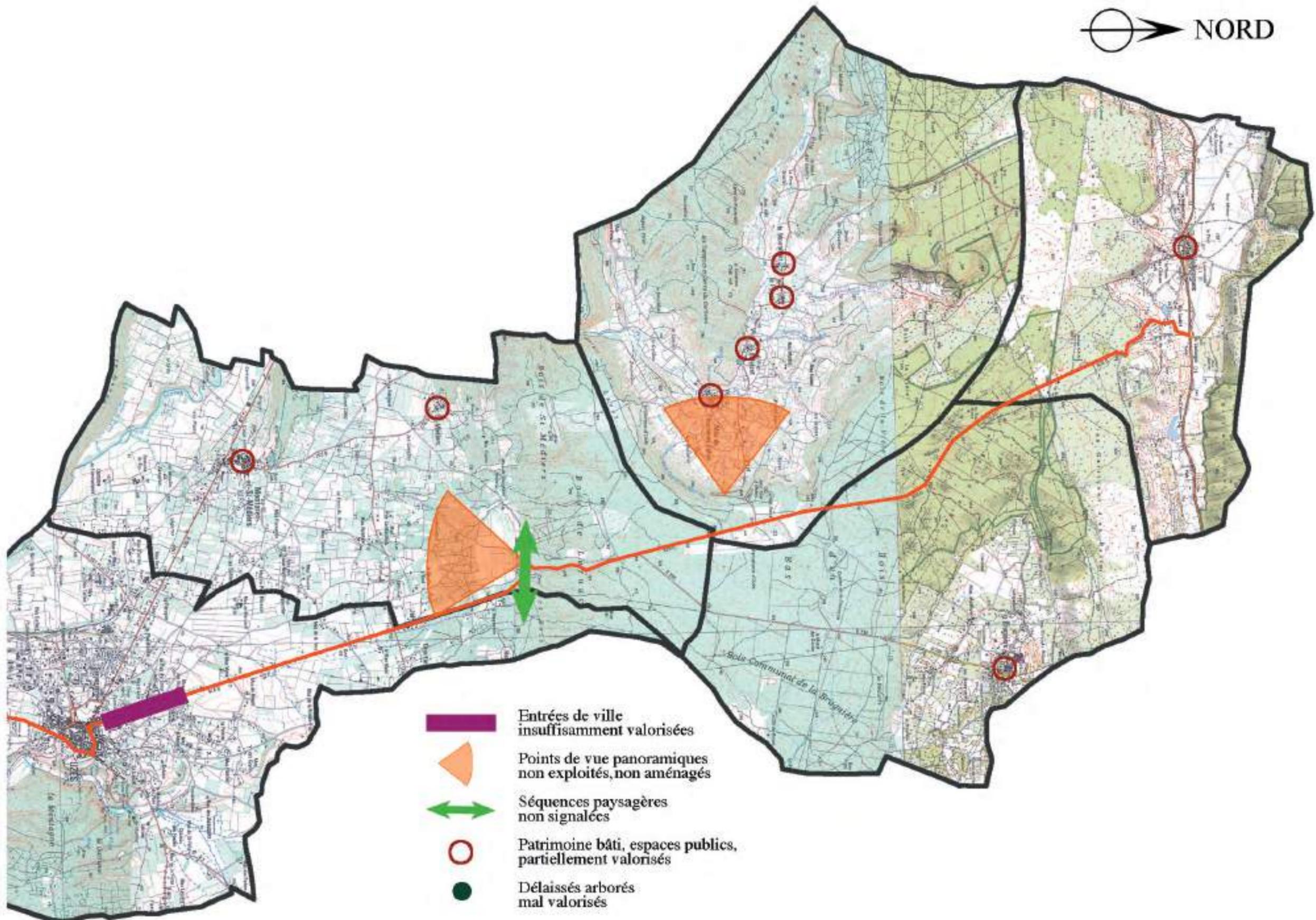


Des espaces publics "sommaries" autour de l'église de Russan...



... comme devant de la mairie de la Brugière.





-  Entrées de ville insuffisamment valorisées
-  Points de vue panoramiques non exploités, non aménagés
-  Séquences paysagères non signalées
-  Patrimoine bâti, espaces publics, partiellement valorisés
-  Délaissés arborés mal valorisés



### 3.3 LES NUISANCES

Certains éléments négatifs ou points noirs nuisent à la qualité de la découverte.

Les réseaux EDF et France Télécom sont présents sur plus de la moitié de l'itinéraire. Leur impact visuel est fort et trop souvent préjudiciable à la qualité paysagère des lieux.

Plusieurs délaissés, issus de l'ancien tracé ou créés pour la réception de dépôts (mais souvent plus utilisés à cet effet), jalonnent le voie et ont un effet négatif sur la découverte du site.

Ils se situent en particulier dans le massif du Gardon et dans une moindre mesure vers Sagriès ou sur le plateau de la Bruguière.



Réseaux aériens et pré-enseignes dans l'axe de vision du Duché d'Uzes



Réseaux aériens ...



... dans la garrigue



Accumulation de panneaux publicitaires à l'entrée d'Uzès ...



... et au carrefour de la D.125



Panneaux insolites

Des panneaux publicitaires et pré-enseignes en grand nombre, de faible qualité plastique, sont mal implantés le long de l'itinéraire et nuisent à l'ambiance de la route et des paysages découverts.

Les glissières sont peu présentes sur l'itinéraire. Elles n'ont été mises en place qu'à l'entrée du massif du Gardon, sur de courtes séquences, mais tendent néanmoins à banaliser le paysage et s'y intègrent mal.

Si d'autres éléments de protection, tels plots, murets, anciens et nouveaux, glissières bois, s'intègrent davantage, leurs accumulations successives, en continuité créent des disparités de traitement des bords de route et affectent plus ou moins la qualité de cette dernière.



Délaissé au Nord de Nîmes



Dépôt



Muriers platanes : en inadéquation avec l'échelle du paysage

Les constructions inesthétiques sont très peu nombreuses. Elle constituent des éléments mal intégrés.

Un seul dépôt, localisé sur un délaissé de l'ancienne voie, est mal dissimulé.

Enfin, quelques autres éléments créent des nuisances ponctuelles : deux clôtures inesthétiques à l'approche de Valliguières et la plantation d'un alignement de muriers platanes, essences de 3eme grandeur dont la hauteur ne sera jamais à l'échelle du paysage ni en harmonie avec celui-ci.



Constructions ...



... disgracieuses

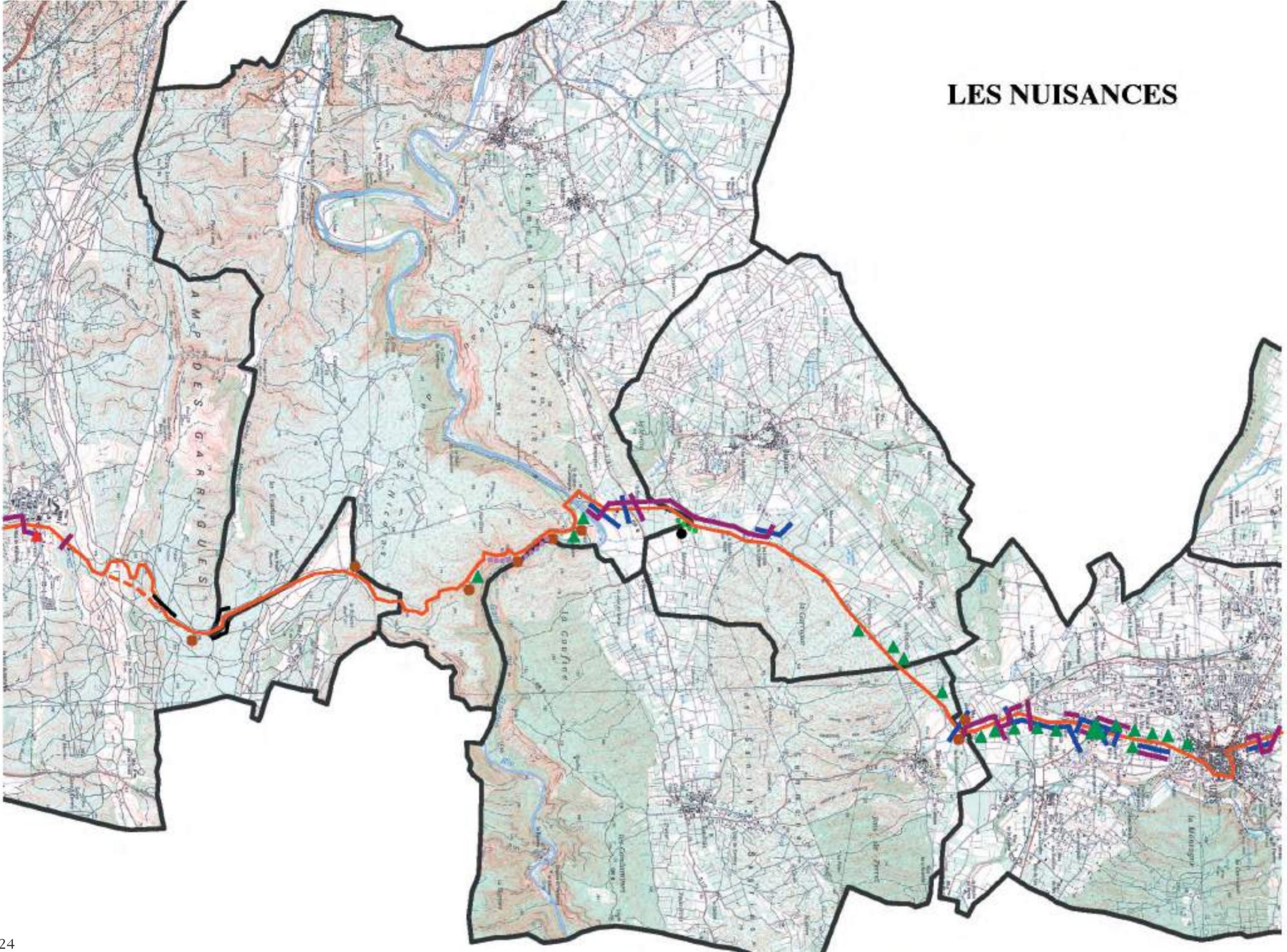


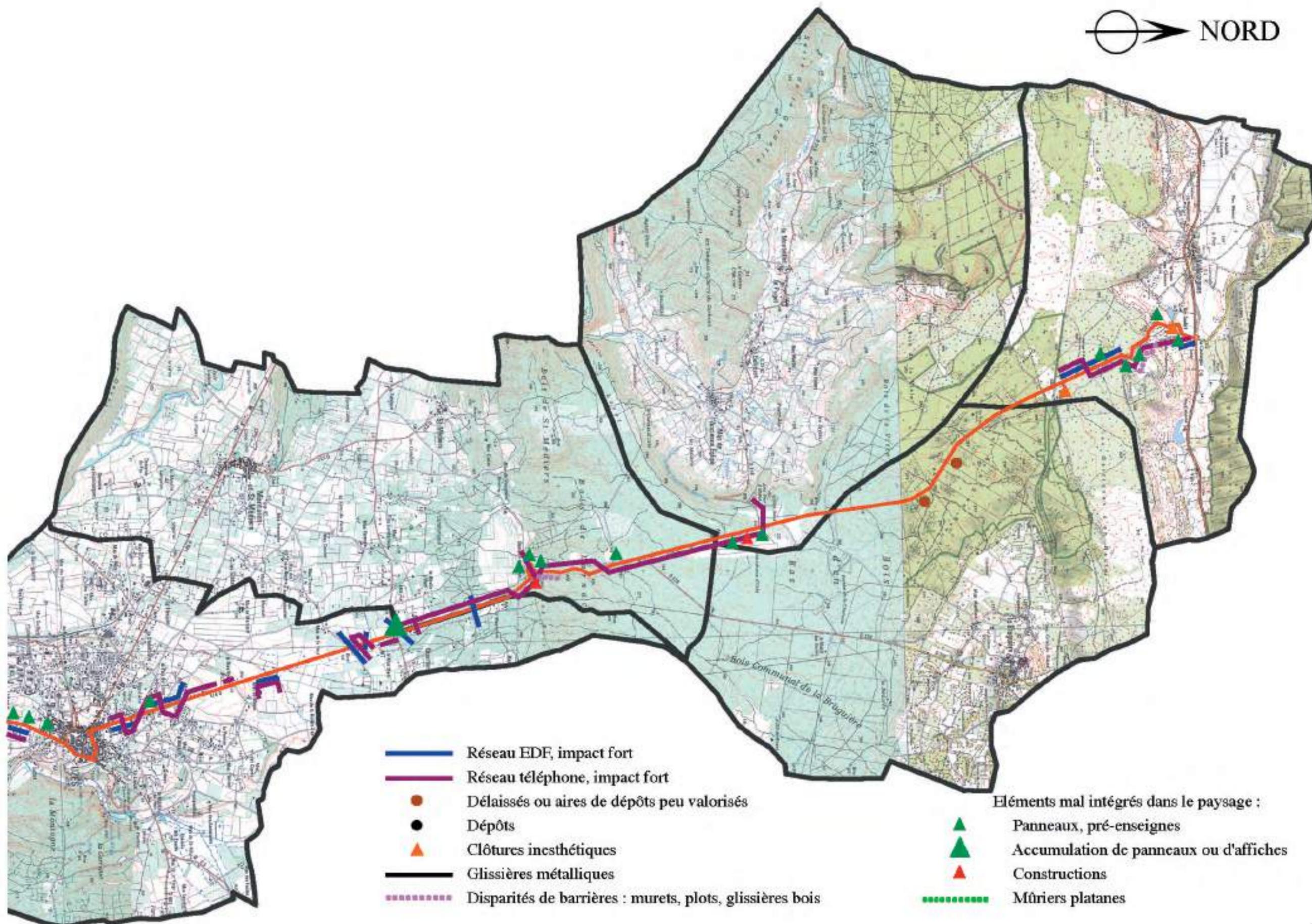
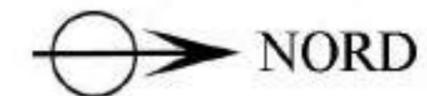
Disparité ...



... de barrières

## LES NUISANCES







#### 4. PROPOSITIONS D' ACTIONS



Les actions de valorisation du paysage à mettre en oeuvre s'appuient sur les caractéristiques du site.

Elles visent un meilleur confort visuel de l'itinéraire, une invitation à une découverte plus harmonieuse des territoires traversés et un respect de leur identité.

Nombreuses, elles concernent l'ensemble des éléments qui participent à l'ambiance de la route, relevant du domaine strictement routier, se situant aux abords immédiats de la voie ou encore dans les paysages plus lointains.

Elles pourront être réalisées à court terme pour certaines, à moyen et long terme pour d'autres et seront plus ou moins onéreuses.



## 4.1. AMENAGEMENTS ROUTIERS



Les aménagements routiers consisteront à :

- repérer et identifier les délaissés utilisés pour les dépôts puis envisager des aménagements permettant leur dissimulation (plantations notamment).
- résorber, ou aménager les autres délaissés, pouvant être utilisés comme aire d'arrêt ou de manoeuvre, par un décapage de la couche superficielle, suivi d'un enherbement rustique.
- remplacer les quelques glissières métalliques (très peu nombreuses sur cet itinéraire) par des parapets dont le choix devra s'harmoniser avec les ouvrages existants et le paysage.
- homogénéiser les éléments de sécurité sur les séquences où divers modèles se succèdent et créent une disparité disgracieuse.



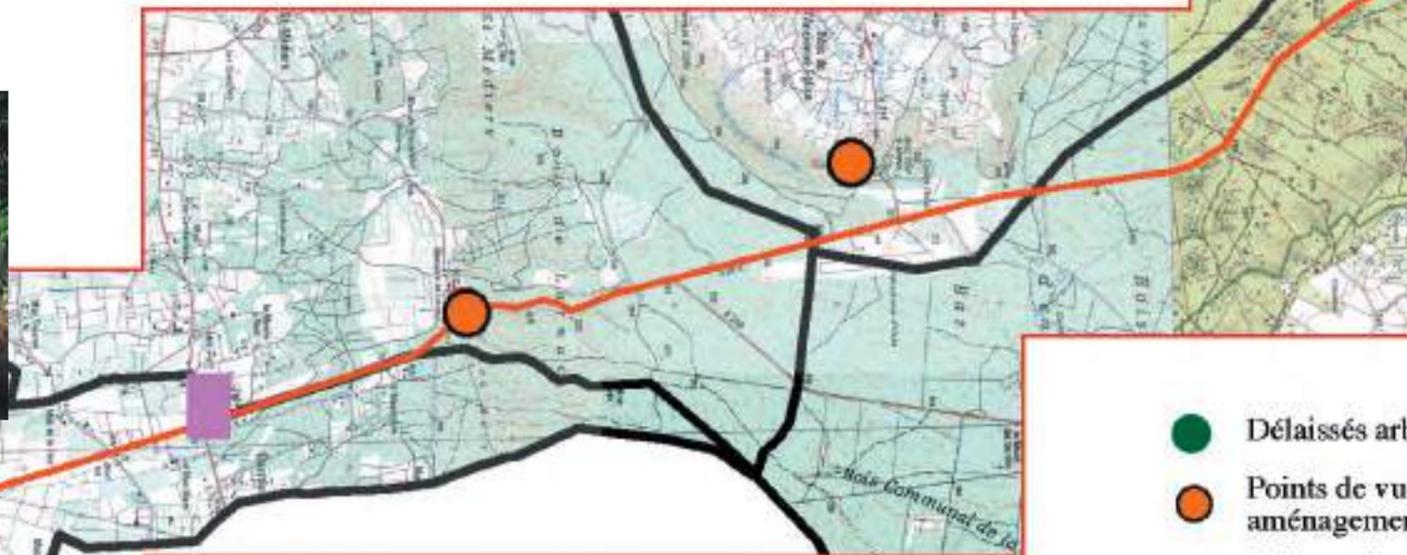
- Résorption ou aménagement paysager des délaissés
- Dissimulation des aires de dépôts
- Remplacement des glissières métalliques
- ▨ Homogénéisation des éléments de sécurité





il s'agit :

- des délaissés arborés à valoriser. Ces espaces pourraient notamment être aménagés en aires d'arrêt, avec informations sur le site et mobilier, en exploitant l'ombrage et l'agrément des platanes existants,
- des deux points de vue panoramiques de l'itinéraire : celui qui surplombe la plaine de l'Uzège au Domaine de Larnac et celui qui domine la dépression de Belvezet de puis le lacet de la D. 218. Des petites aires d'arrêt aménagées en bord de route, avec tables d'orientation, pourraient être envisagées en ces points. Harmonie et sécurité seraient ici à concilier.



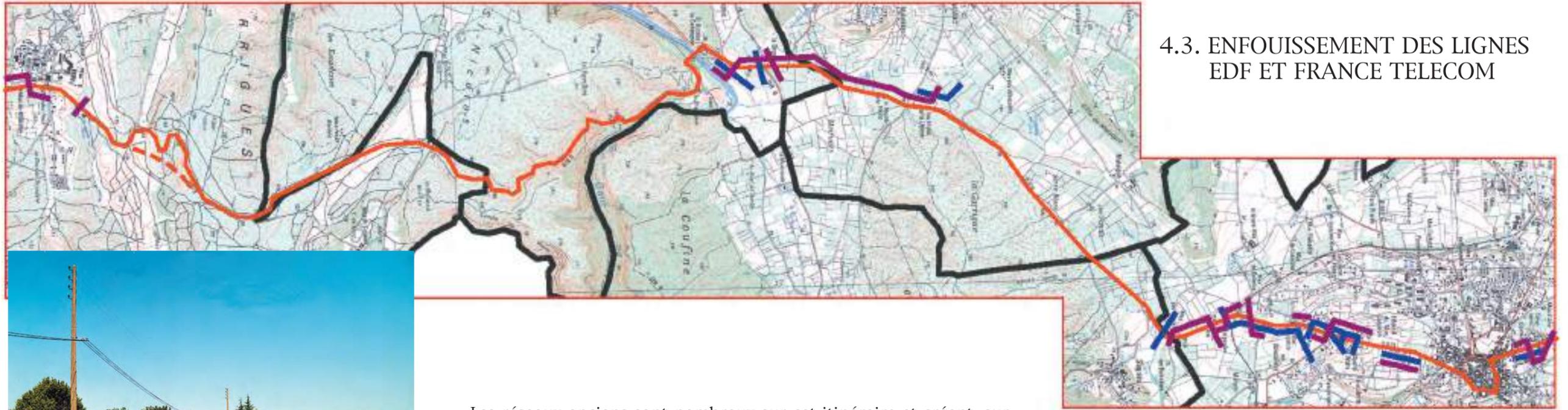
-  Délaissés arborés à valoriser
-  Points de vues panoramiques : aménagements d'aires d'arrêt
-  Informations à mettre en place à chaque entrée d'entité paysagère
-  Remplacement de mûriers platanes par des essences de 1ère grandeur



- des informations, à mettre éventuellement en place à chaque entrée d'entité paysagère. L'itinéraire emprunte en effet 3 entités fortes (le massif du Gardon, l'Uzège, le plateau de Lussan) et pourrait offrir aux visiteurs, signaux ou informations sur ces paysages.
- des mûriers platanes récemment plantés face à Blauzac. Ceux-ci sont des essences inappropriées et seraient à remplacer par des arbres de 1ère grandeur (platanes, micocouliers).

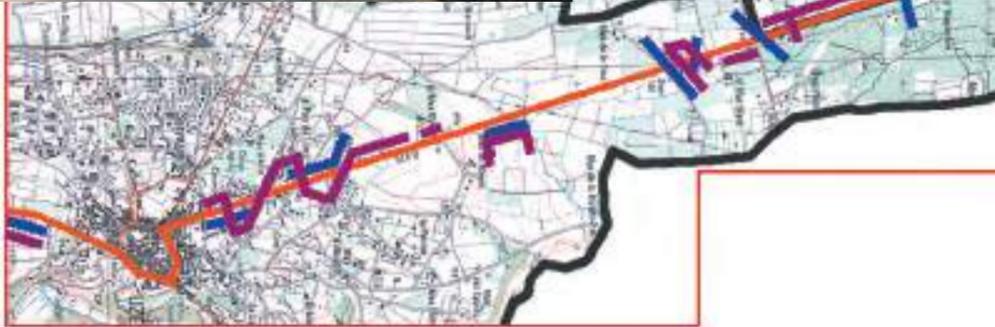


### 4.3. ENFOUISSEMENT DES LIGNES EDF ET FRANCE TELECOM



Les réseaux anciens sont nombreux sur cet itinéraire et créent, sur certaines séquences, de véritables nuisances visuelles.

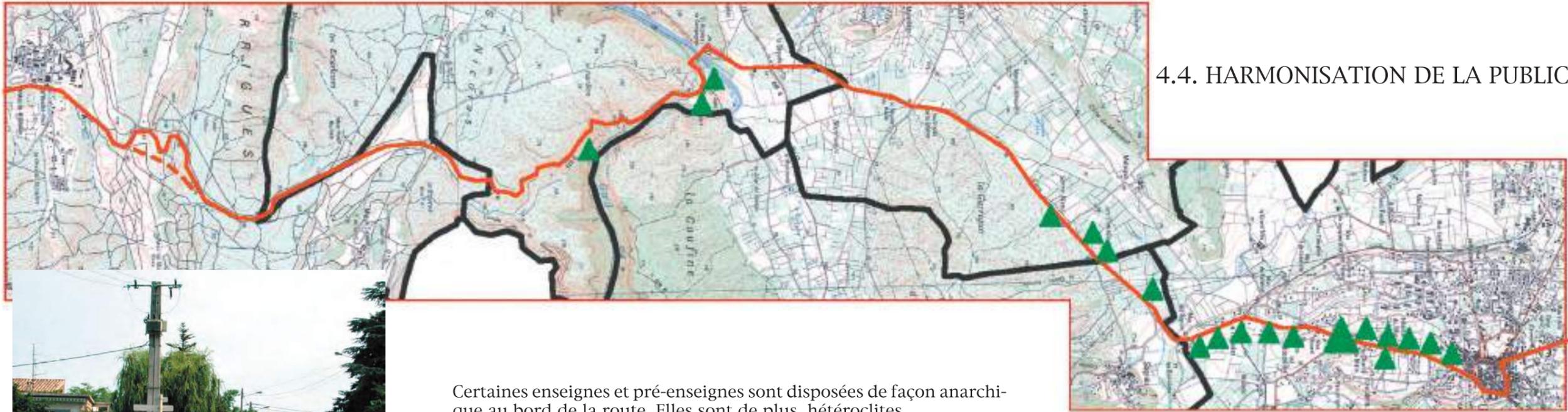
Il conviendrait ainsi de négocier l'enterrement des réseaux aériens auprès de France Télécom et EDF.



- Enfouissement du réseau EDF
- Enfouissement du réseau PTT

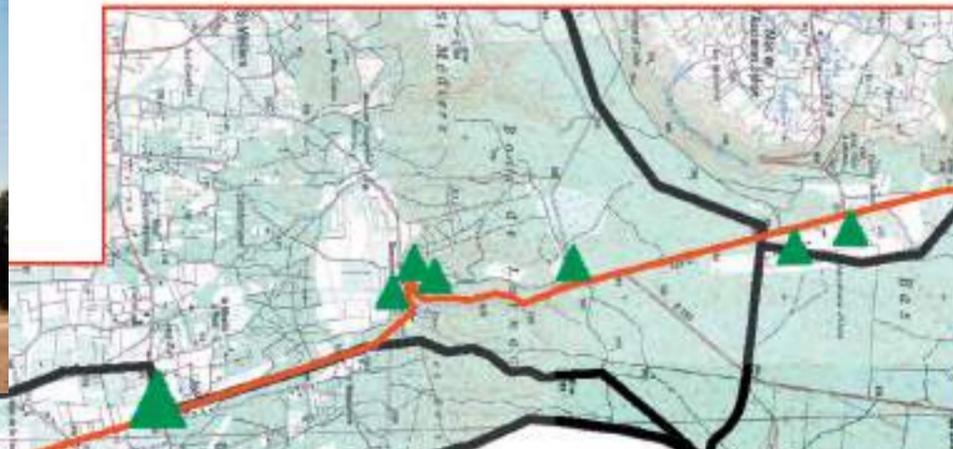


#### 4.4. HARMONISATION DE LA PUBLICITE



Certaines enseignes et pré-enseignes sont disposées de façon anarchique au bord de la route. Elles sont de plus, hétéroclites.

Il conviendrait de négocier avec les communes et l'Équipement la mise en application de la loi sur la publicité afin de réorganiser et d'harmoniser l'affichage au bord de la route.



 Suppression, remplacement ou redistribution de la publicité existante



#### 4.5. PRESERVATION, VALORISATION DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE

Les garrigues, les plaines cultivées et le mode d'urbanisation des territoires traversés sont des espaces identitaires de la région des Garrigues du Gard et constituent des paysages de qualité.

Le massif des Gorges du Gardon, site classé, faisant en outre l'objet d'une opération Grand Site, est un territoire préservé.

Les petites collines de garrigue qui ponctuent la plaine de l'Uzège, comme le plateau de Lussan, sont des entités «naturelles» d'un grand intérêt paysager qu'il convient également de protéger de l'urbanisation et de fréquentations intempestives.

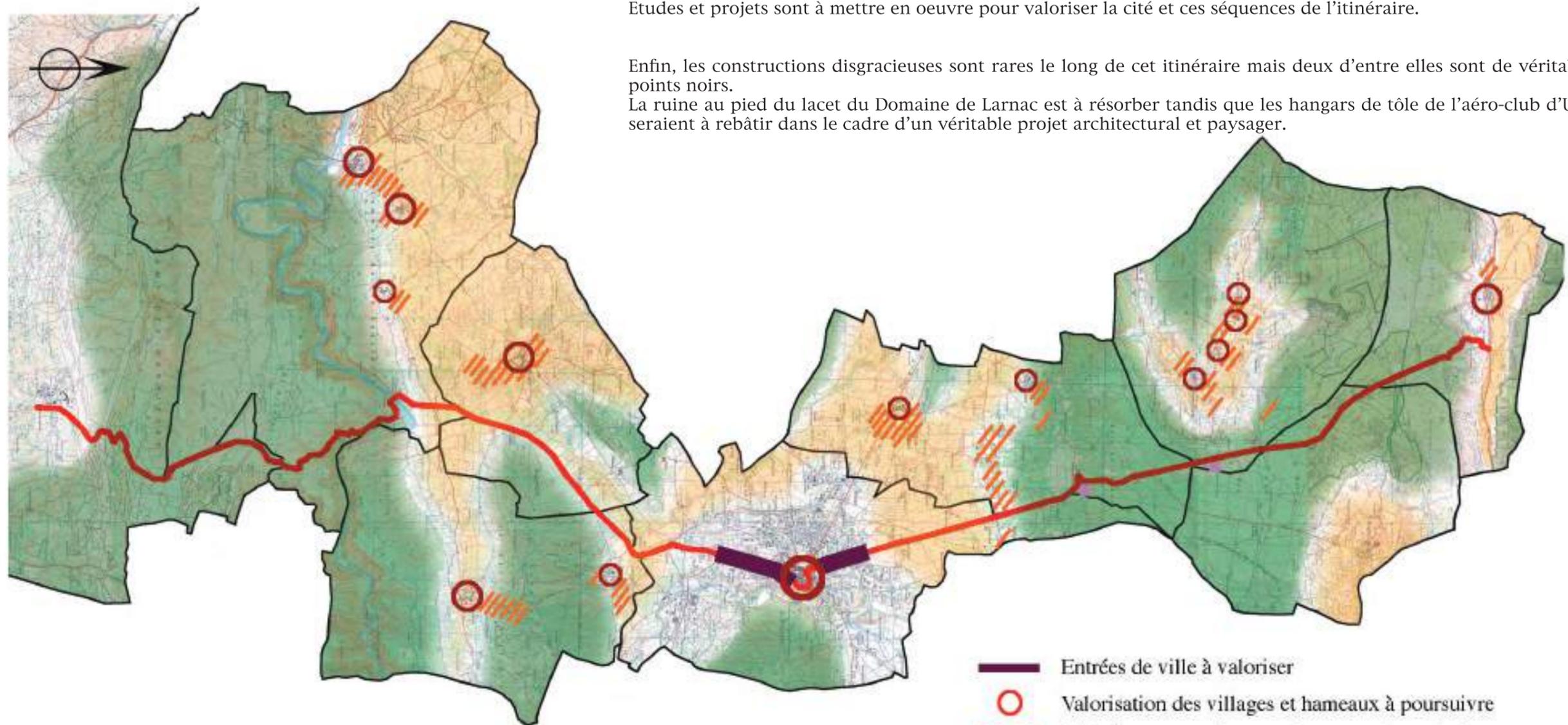
Les terroirs agricoles doivent conserver leur authenticité et une certaine vigilance sur le traitement des nouvelles constructions et sur les réhabilitations doit être mise. Parallèlement, la dérive agricole participant à l'évolution du paysage, une attention doit être accordée au devenir des friches.

Les centres historiques des hameaux, des villages et de la ville d'Uzès sont à préserver et à valoriser. Les monuments, les habitations anciennes et les espaces publics sont à entretenir et à valoriser conjointement.

Les extensions urbaines à venir seront souvent d'un impact visuel important. Elles sont à gérer et à anticiper dans un souci de qualité et de préservation des paysages.

Les entrées de ville d'Uzès révèlent une abondance de panneaux publicitaires et un manque de projet urbain et de qualité paysagère, qui mettent mal en évidence le patrimoine historique et architectural de la ville. Etudes et projets sont à mettre en oeuvre pour valoriser la cité et ces séquences de l'itinéraire.

Enfin, les constructions disgracieuses sont rares le long de cet itinéraire mais deux d'entre elles sont de véritables points noirs. La ruine au pied du lacet du Domaine de Larnac est à résorber tandis que les hangars de tôle de l'aéro-club d'Uzès seraient à rebâtir dans le cadre d'un véritable projet architectural et paysager.



Les documents d'urbanisme des communes tels que les Plans Locaux d'Urbanisme ou les cartes communales devraient intégrer tous ces objectifs de préservation et multiplier les préconisations architecturales.



<b>Compétence</b>	<b>Actions</b> Dissimulation des aires de dépôts	Résorption des délaissés et valorisation des aires d'arrêt	Harmonisation des éléments de sécurité	Enfouissement des lignes EDF	Enfouissement des lignes France Telecom	Harmonisation de la Publicité	Valorisation du patrimoine et du paysage
Conseil Général	X	X	X	X	X	X	X
EDF				X			
France Telecom					X		
Communes						X	X
DDE						X	X
CAUE							X

